



## FICHE PRATIQUE

## LISTE DES SIGNATAIRES DE LA CHARTE DE LA DECONSTRUCTION &amp; DEMOLITION RESPONSABLE - ACOTRED / FC BTP

## Public

/

## Prérequis

/

## Objectifs pédagogiques

/

## Contenu

Depuis le début des émeutes en Nouvelle-Calédonie à la mi-mai 2024, de nombreuses entreprises ont subi des sinistres importants. En conséquence, beaucoup de structures devront être déconstruites.

Dans ce contexte, le cluster ACOTRED participe activement à des réunions organisées avec la Province Sud pour encadrer les futurs chantiers de démolition, en mettant l'accent sur la gestion des déchets issus de ces opérations. Comment traiter les structures métalliques, le béton, les carcasses de voitures, les engins, les batteries, et autres matériaux ? Comment assurer une déconstruction optimale, une démolition dite responsable ?

ACOTRED, en collaboration avec le FCBTP, propose une **liste d'opérateurs recommandés pour les déconstructions**

[Liste des signataires de cette charte ou liste des opérateurs recensés](#)